

L'information à votre service

Actualités destinées aux promoteurs de régimes d'assurance collective de La Corporation People

Changements apportés à certains des services offerts dans le cadre des programmes Avantage People et Solutions de santé.

Aucun de ces changements ne nécessite une action de votre part ou de celle des participants de votre régime.

Changements touchant Avantage People :

- Akira par TELUS Santé s'appellera désormais *Soins Virtuels TELUS Santé*.
- Alliance Pharmacy fait maintenant partie de TELUS Santé et s'appellera désormais *Pharmacie Virtuelle TELUS Santé*.

Changements touchant Solutions de santé :

- Le service de deuxième avis médical WorldCare est remplacé par le programme *CAREpath de People vous connecte*.*

Soins Virtuels TELUS Santé

Offert dans le cadre de People vous connecte – Santé globale, ce service accessible en tout temps offre des consultations virtuelles sur demande. Les participants peuvent profiter entre autres des services suivants :

- Conseils médicaux
- Savoir-faire en matière de santé mentale
- Orientation vers des spécialistes
- Obtention d'ordonnances au besoin
- Demandes de tests diagnostiques

TELUS veille à ce que le changement de marque soit simple. Les participants n'ont pas à télécharger une nouvelle application ni à créer un nouveau compte.

Pharmacie Virtuelle TELUS Santé

Les participants qui utilisaient Alliance Pharmacy peuvent continuer de profiter des avantages suivants :

- Livraison rapide et gratuite de médicaments d'ordonnance au Canada

- Organisation pratique des médicaments grâce au service MedPack
- Consultation de pharmaciens

TELUS Santé apportera de nouvelles améliorations à ce programme de pharmacie virtuelle au cours des prochains mois, notamment une nouvelle application mobile.

Deuxième avis médical

Auparavant offert par WorldCare, le service de deuxième avis médical inclus dans nos régimes est maintenant offert par le programme CAREpath de People vous connecte. Ce programme comprend les services suivants :

- Orientation dans le système de soins de santé
- Soins de santé mentale
- Assistance en cas de cancer

Aucun renouvellement d'adhésion n'est requis.

L'accès au service de deuxième avis médical dépend de la structure de votre régime.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller de La Corporation People.

Le contenu de cette publication est fourni aux promoteurs de régime de La Corporation People à des fins d'information uniquement. Il ne s'agit pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Le contenu de cette publication est basé sur les renseignements disponibles au moment de son émission, et ceux-ci pourraient être modifiés ultérieurement. Des efforts ont été faits pour assurer l'exactitude des renseignements contenus dans cette publication. Elle pourrait toutefois contenir des erreurs ou des omissions, ou son contenu pourrait devenir périmé après son émission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires adaptés à votre situation, consultez votre conseiller ou votre conseiller en régimes d'assurance collective.